

**PENTA**  
**Société à responsabilité limitée au Capital de 240 000 Euros**  
**Siège social: Voie n°1 – ZI La Lézarde**  
**97232 Lamentin**  
**RCS Fort de France B 414 787 960 (97 B 965)**



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2002**

(relatif à la nomination de seconds commissaires aux comptes)

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, désigne pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2007 :

- en qualité de second commissaire aux comptes titulaire :  
La Société CARIBEENNE DE CONSEIL ET D'AUDIT, CCA – Lot. Les Mangles – Acajou  
– 97232 Le Lamentin, représentée par Monsieur Dominique LEVALLOIS.

- en qualité de second commissaire aux comptes suppléant :  
La SELARL CABINET JOSE MARRAUD DES GROTTES  
Immeuble CPL - La Trompeuse n°3 – Californie  
97232 Le Lamentin , représentée par Monsieur José DES GROTTES.

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'effectuer les formalités de publicité requises par la Loi.

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Pour extrait certifié conforme,

**La Gérance.**